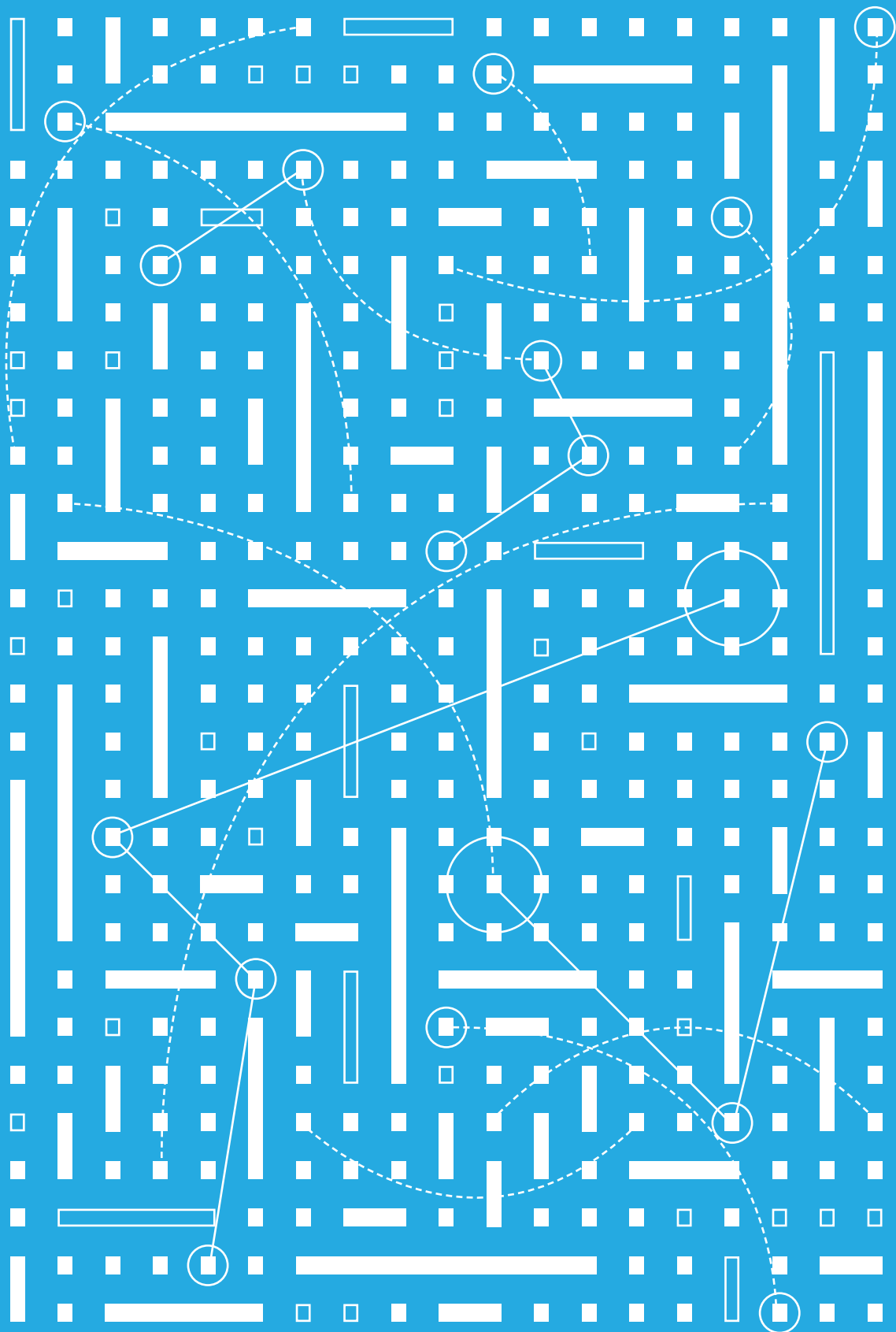




# Formations

PROGRAMME 2010 DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CULTURE

MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE



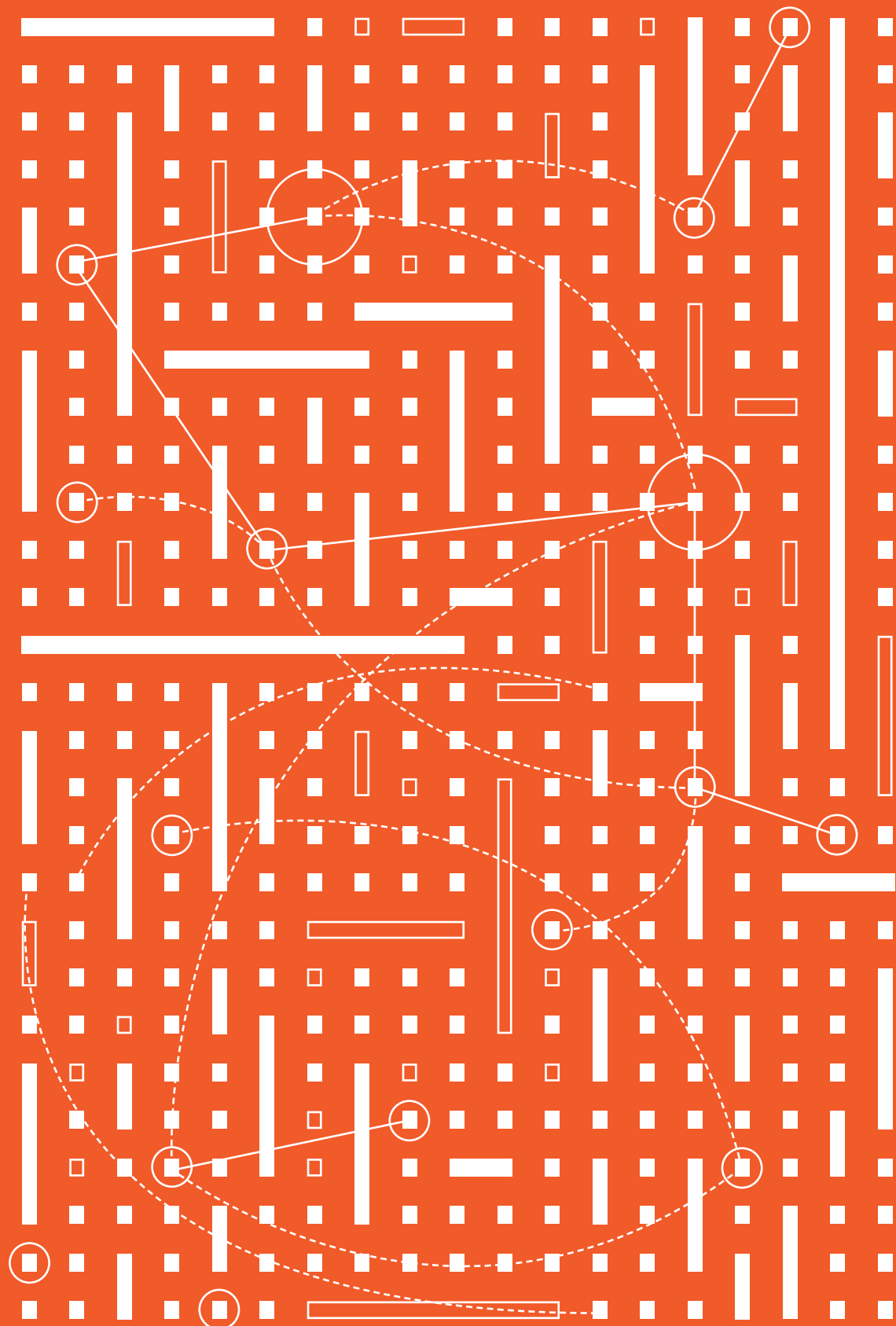
## INTRODUCTION

Dans l'exercice de nos fonctions, nous sommes tous confrontés à de multiples questions quant à nos pratiques et aux enjeux que nous poursuivons. Voici une dizaine d'années, la Direction générale de la Culture inaugurerait un dispositif de formation afin d'accompagner les acteurs culturels dans la réalisation de leurs missions. Cette action a rencontré un vif succès et, d'année en année, nous avons pu compter sur un nombre de participants toujours plus élevé à nos activités. Vous êtes maintenant nombreux à réclamer régulièrement notre programme de formation.

Vous noterez que l'édition 2010 propose un programme allégé en rapport aux saisons précédentes. Et pour cause, l'heure est à la réflexion et au questionnement. Dans le contexte économique-social que nous connaissons aujourd'hui, les politiques de formation menées par les pouvoirs publics et au sein même de la Communauté française se sont étoffées et multipliées. Sous l'impulsion de la Ministre de la Culture, Mme Fadila Laanan, nous avons souhaité réinterroger notre positionnement dans l'ensemble des initiatives existantes.

Le programme 2010 se limite à présenter des modules de formation qui s'inscrivent dans la continuité de ceux proposés précédemment. Dès 2011, nous devons aboutir au redéploiement de nos activités. Celles-ci seront développées de manière à mieux articuler nos actions avec les autres dispositifs en présence. Notre ligne de conduite restera le soutien et le développement de l'action culturelle, l'accompagnement et la formation aux métiers de la culture.

Christine Guillaume,  
*Directrice générale*



## TABLE DES MATIERES

MODALITES D'INSCRIPTION..... 7

ATTESTATION ET EVALUATION..... 9

COORDINATION ET CONCEPTION DU PROGRAMME..... 10

PROGRAMME DES FORMATIONS ..... 11

### FILIERES ARTISTIQUES

• DU REVE ARTISTIQUE AU  
PROJET PROFESSIONNEL (Code 1A1, 1A2, 1A3)..... 13

• COMMENT DETERMINER UN PRIX DE VENTE  
POUR MA CREATION ? (Code 1B1, 1B2)..... 18

• MISE EN ŒUVRE DU DEVELOPPEMENT DE PROJETS  
DE PRODUCTION THEATRALE – INITIATION (Code 1C)..... 20

• LES CONTRATS DE L'INDUSTRIE MUSICALE..... 22

• L'EXPLOITATION NUMERIQUE DE LA MUSIQUE..... 23

• LES METIERS DE LA MUSIQUE CLASSIQUE..... 25

### FILIERES TECHNIQUES

• CHAINE DE SONORISATION (Code 2A)..... 28

• CHAINE LUMIERE (Code 2B).....	29
• SONORISATION DE CONCERT (Code 2C).....	31
• ECLAIRAGE POUR LE SPECTACLE (Code 2D).....	32
• ELECTRICITE APPLIQUEE POUR LE SPECTACLE VIVANT (Code 2E).....	34
<b>ANIMATION</b>	
• CREER UNE MALLETTE PEDAGOGIQUE POUR LES ENFANTS AU MUSEE (Code 3A).....	37
• L'ACCUEIL DES TOUT-PETITS AU MUSEE (Code 3B).....	38
• LES DEMARCHES CREATIVES EN CEC (Code 3C).....	40
• DESSIN SPONTANE, RECIT DE VIE DESSINE ? (Code 3D).....	42
<b>COMMUNICATION</b>	
• COMMENT COMMUNIQUER UN EVENEMENT CULTUREL AVEC LA PRESSE (Code 4A).....	45
<b>EUROPE</b>	
• GESTION DE PROJETS EUROPEENS DE COOPERATION CULTURELLE.....	49
• CALENDRIER.....	56

## MODALITES D'INSCRIPTION

### QUI PEUT S'INSCRIRE ?

#### CE PROGRAMME DE FORMATIONS S'ADRESSE :

A toute personne s'intéressant ou travaillant dans le champ culturel et particulièrement :

- au personnel des organismes culturels subventionnés par la Direction Générale de la Culture du Ministère de la Communauté française (DG Culture), aux personnes en charge de nouvelles initiatives qui ne sont pas encore soutenues par la Communauté française,
- aux artistes,
- au personnel travaillant dans les services publics en charge, directement ou indirectement, de matières culturelles : communes, provinces, régions, état fédéral et, bien évidemment, aux fonctionnaires et chargés de mission de la DG Culture.
- aux membres de Conseils et Commissions d'avis auprès de la DG Culture, aux membres des conseils d'administration des organismes culturels et des conseils d'avis et de participation que l'on retrouve bien souvent dans les institutions culturelles subventionnées,
- au personnel des entreprises commerciales travaillant dans l'un ou l'autre domaine de la culture,
- aux étudiants de l'enseignement supérieur inscrits dans des formations aux métiers de la culture,
- aux mandataires communaux et provinciaux en charge des politiques culturelles.

### HORAIRES

Sauf indication spécifique, les journées commencent à 9h30 et se terminent vers 16h30-17h

### COMMENT S'INSCRIRE ? COMMENT PAYER ?

- Les frais d'inscription couvrent les frais de documentation, les repas et les boissons. Quand il s'agit d'une formation en résidentiel, l'hébergement est également compris.

- Les inscriptions s'effectuent par courrier, par fax au 02/413 20 25 à l'aide du formulaire papier annexé à la brochure. Formulaire également disponible en le téléchargeant via le site Culture.be, Rubrique multi-disciplinaire - Formation des cadres culturels.

- Attention!! Dès réception du bulletin d'inscription, le Service Formation considère la personne mentionnée comme participante à la/aux formation/s cochée/s. Pour cette raison, aucun accusé de réception n'est envoyé au demandeur. Les participants reçoivent, exclusivement à leur nom et à leur adresse professionnelle ou privée, une facture à payer dès sa réception. Le numéro de compte est indiqué sur ce document. Pour des raisons d'organisation liées notamment aux inscriptions aux formations, il est possible que cette facture soit envoyée à la personne mentionnée comme participant, avant, pendant ou après la formation.

-Si l'inscription a lieu dans les 8 jours qui précèdent le début de la formation, il n'est plus possible de se désinscrire et le montant total de la formation est dû.

- L'inscription du Personnel relevant des Communes et des Provinces ne peut se faire que via les moyens décrits ci-dessus. Un bon de commande émanant de ces Institutions ne constitue en rien une inscription valable.

- Pour bon nombre des formations proposées, une réduction de 30% sera accordée à toute personne inscrite comme chômeur complet indemnisé ou assimilé sur base d'un document récent, délivré par un organisme agréé, à joindre obligatoirement au bulletin d'inscription. Il en va de même pour tout bénéficiaire d'un CPAS. Quant aux étudiants, il s'agit de joindre une photocopie de la carte d'étudiant.

- Les inscriptions sont prises dans leur ordre d'arrivée. En cas de dépassement du nombre de participants, les candidats sont prévenus

personnellement d'être sur une liste d'attente et avertis des désistements éventuels.

## DÉSISTEMENT, ANNULATION ET REMBOURSEMENT

- En cas de désistement, les personnes doivent impérativement le signaler par fax au 02/413 20 25, par courrier électronique: pascal.claude@cfwb.be ou par courrier postal: Ministère de la Communauté française – Service Formation: 44, bd. Léopold II - 1080 Bruxelles AU MOINS 8 JOURS AVANT la date de la formation. Passé ce délai, la participation aux frais est due. Les remboursements ne seront pas effectués.

- En cas de non participation à la durée totale de la formation, celle-ci est néanmoins facturée.

- Si une formation est annulée et pour laquelle un paiement a été effectué, le participant ou l'association est automatiquement remboursé.

## ATTESTATION ET EVALUATION

### ATTESTATION DE FREQUENTATION

Sur simple demande, le Service Formation fournit une attestation de fréquentation pour une ou plusieurs formations (Pascal CLAUDE 02/413 24 71 - pascal.claude@cfwb.be).

### EVALUATION

A l'issue de chaque formation, il est demandé à tous les participants de remplir un questionnaire d'évaluation en vue d'établir le degré de satisfaction et d'insatisfaction par rapport aux objectifs annoncés, aux contenus, ainsi qu'aux méthodes pédagogiques. L'analyse de ces évaluations permet au Service de faire évoluer l'offre et de l'adapter en fonction des critiques et suggestions.

D'avance, merci de prendre le temps de le remplir consciencieusement.

## COORDINATION ET CONCEPTION DU PROGRAMME

### LE SERVICE FORMATION

Direction Générale de la Culture : Christine Guillaume, directrice générale

Responsable du Service : Geneviève Nicaise, 02/413 20 30

Conception du programme : Christophe Scohier

Coordination et suivi du programme : Bernadette Pierret, 02/413 24 84

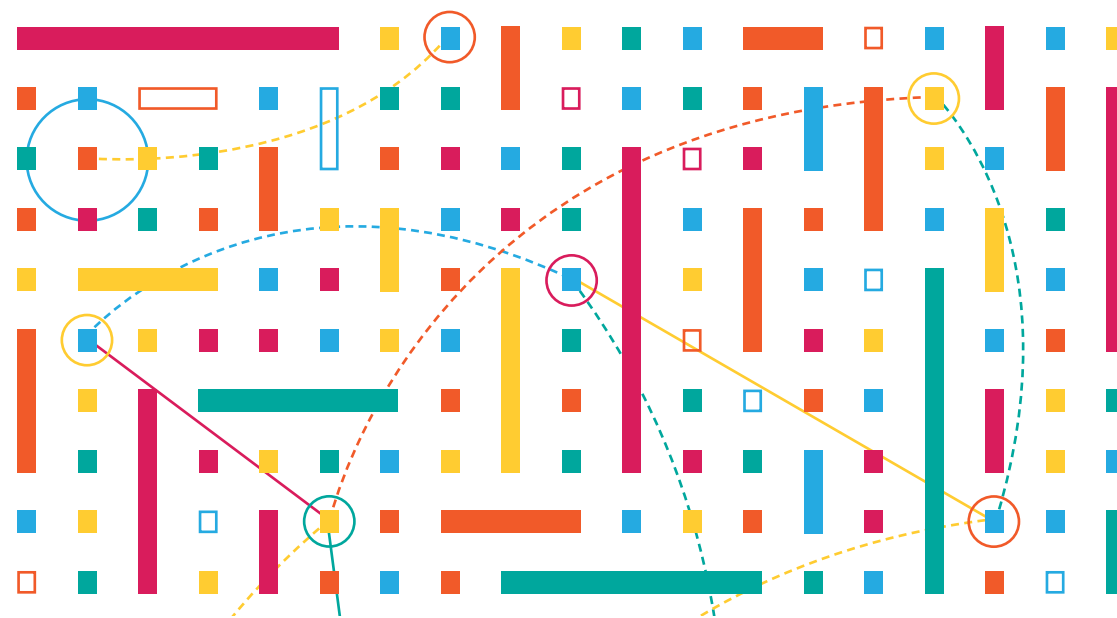
Secrétariat et inscriptions : Pascal Claude, 02/413 24 71

Secrétariat et logistique : Eric Timmermans, 02/413 25 40

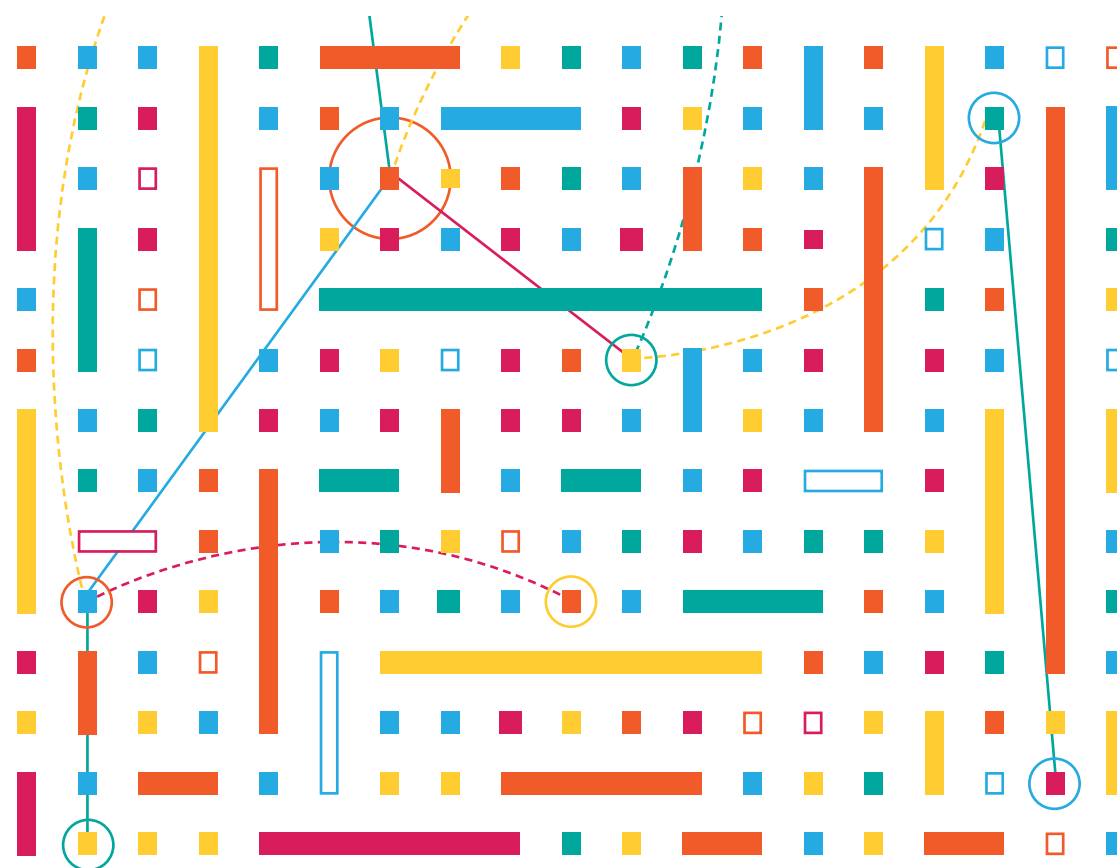
Paiements et comptabilité : Claudine Bernard, 02/413 25 25

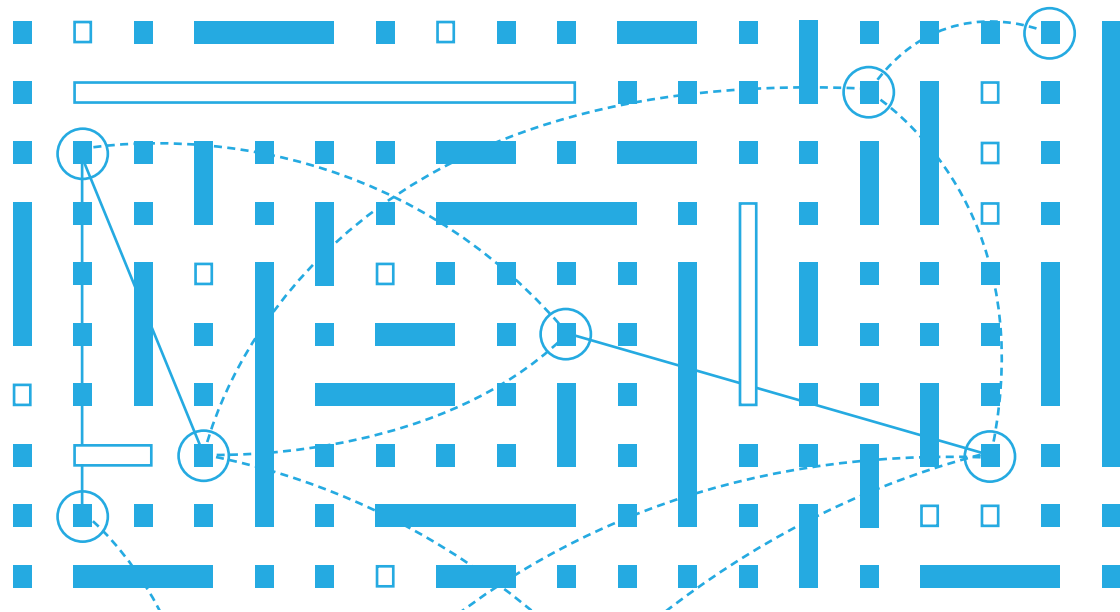
Gestion des fichiers et expédition : Jean-Marc Heer, 02/413 20 17,

Nathalie Brasseur, 02/413 26 17

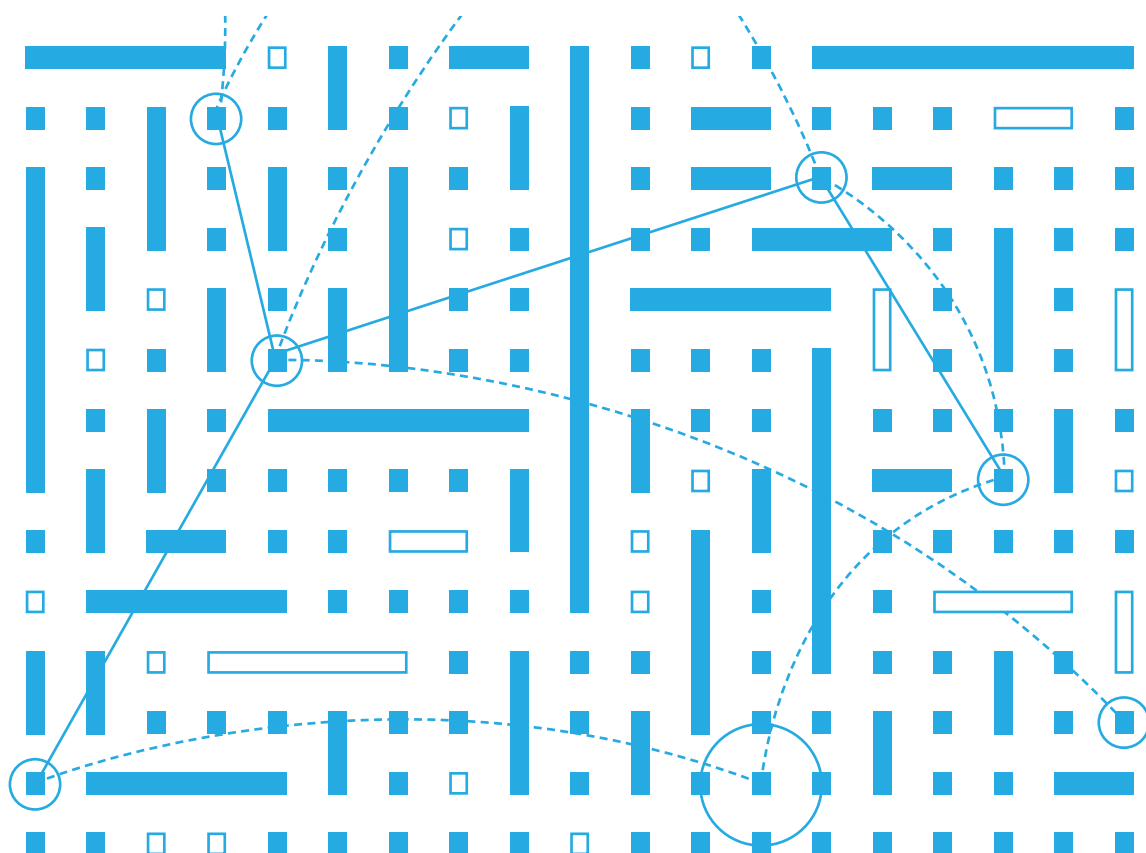


F o r m a t i o n s





## FILIERES ARTISTIQUES



## DU REVE ARTISTIQUE AU PROJET PROFESSIONNEL

### CODE

1A1 Liège  
1A2 Mons  
1A3 Bruxelles

### CONTEXTE

Cette formation est conçue en trois étapes ayant pour objectifs de répondre aux différents stades nécessaires pour concrétiser et mieux gérer un projet artistique et professionnel.

Ce séminaire prépare les artistes à prendre en main leur vie professionnelle. Une première approche permettra de mettre en perspective le projet professionnel artistique. La priorité est d'identifier, avec chaque participant, les compétences qu'il va développer pour que le rêve artistique se concrétise en projet professionnel générant suffisamment de revenus pour en vivre de manière décente.

### OBJECTIFS

- Susciter la réflexion autour de l'aspect socio-économique du métier d'artiste
- Faire émerger les compétences nécessaires à la concrétisation d'un projet professionnel artistique
- Proposer des outils facilitant cette démarche
- Resituer le métier d'artiste dans une filière économique
- Créer une synergie entre les participants

### REMARQUE

Le cycle est composé de 3 modules de 3 jours indissociables et en résidentiel. Chaque module correspond à une facette précise de la réalité du métier d'artiste.

## MODULE 1

### LE POINT SUR LE CHOIX DE LA CARRIERE PROFESSIONNELLE

#### 1<sup>er</sup> jour

- *Matin* : Présentation des participants, des formateurs et de la formation (objectifs, contenu, méthodologie, règles et aspects logistiques).  
Formation du groupe (travail de sa dynamique).
- *Après-midi* : Collecte des attentes personnelles.  
Travail sur le projet de vie.
- *Soirée* : Confrontation avec le groupe et verbalisation.  
Travail sur la dynamique du groupe via le relevé des points communs.

#### 2<sup>ème</sup> jour

- *Matin* : Travail sur les conséquences de l'intermittence en terme socio-économique.
- *Après-midi* : L'intermittence : échange avec des témoins.  
Apports théoriques sur l'intermittence, Bureau d'Etude SMart.
- *Soirée* : Spectacle collectif présenté par les participants.

#### 3<sup>ème</sup> jour

- *Matin* : Le statut de l'artiste et le sentiment d'appartenance à un groupe social.  
Rédaction du projet professionnel.
- *Après-midi* : Présentation du projet.  
Débat.  
Verbalisation, évaluation et conclusions.

## MODULE 2

### EXPERIMENTATION D'UNE METHODOLOGIE DU PROJET

#### 1<sup>er</sup> jour

- *Matin* : Présentation des objectifs et mode de fonctionnement du second module.
- *Après-midi jusqu'à 21 h.* : Définition d'un projet et ses caractéristiques.

Création d'un projet fictif à travailler, détermination de ses règles de fonctionnement ainsi que du rôle et de la fonction de l'animateur du sous-groupe.

#### 2<sup>ème</sup> jour

- *Matin* : Construction du projet (phase de créativité).
- *Après-midi* : Recherche et évaluation des risques liés au projet .
- *Soirée* : Travail sur la communication verbale.

#### 3<sup>ème</sup> jour

- *Matin* : Suite et fin des exercices sur la communication verbale.
- *Après-midi* : Présentation des projets devant un panel de professionnels  
Verbalisation, évaluation et conclusions.

## MODULE 3

### ASPECTS JURIDIQUES ET BASES DE LA NEGOCIATION

#### 1<sup>er</sup> jour

- *Matin* : Démystifier la notion de contrat, récolter et mettre en valeur les connaissances déjà présentes (avec le service juridique de SMart).
- *Après-midi* : Apports théoriques et application de la matière vue.
- *Soirée* : Réponses aux demandes spécifiques sur les aspects juridiques.

#### 2<sup>ème</sup> jour

- *Matin* : Préparation de l'entrevue avec les intervenants
- *Après-midi* : Rencontre avec les intervenants : un avocat spécialisé dans les matières de droits d'auteur. Ensuite un panel de professionnels sur le thème de la passation de contrat dans le secteur professionnel des participants.
- *Soirée* : Notions de négociation dans la réalité professionnelle de la filière artistique .

### 3<sup>ème</sup> jour

- *Matin*: Expérimentation de la négociation interpersonnelle et apports théoriques.
- *Après-midi*: Négociation de groupe, expérimentation et apports théoriques.  
Evaluation générale, verbalisation et conclusion générale.

### PUBLIC

Tout artiste et futur artiste

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 maximum

### INTERVENANTS

Gisèle Eyckmans, coordinatrice du Service formation de SMart asbl  
Roland Hella, formateur pour adultes.  
Des artistes et des professionnels du monde artistique sont invités et répondent à vos questions.

### OPERATEUR

SMart asbl [www.smartasbl.be](http://www.smartasbl.be)

### DUREE

9 jours indissociables en résidentiel

### DATES ET LIEUX

#### • *Liège, en résidentiel*

**Lundi 19 au mercredi 21 avril 2010**

Espace Belvaux : 189, rue Belvaux – 4030 Grivegnée

**Lundi 24 au mercredi 26 mai 2010**

Auberge de Jeunesse Georges Simenon : 2, rue Georges Simenon – 4020 Liège

### Mardi 22 au jeudi 24 juin 2010

Espace Belvaux : 189, rue Belvaux – 4030 Grivegnée

#### • *Mons, en résidentiel*

**Lundi 3 au mercredi 5 mai 2010**

Auberge de Jeunesse du Beffroi : 2, rampe du Château – 7000 Mons

**Mardi 1 au jeudi 3 juin 2010**

Centre de dépaysement et de plein air de la CFB : 232, rue Omer Thiriar – 7100 La Louvière

**Lundi 5 au 7 juillet 2010**

Auberge de Jeunesse du Beffroi : 2, rampe du Château – 7000 Mons

#### • *Bruxelles, en résidentiel*

**Lundi 13 au mercredi 15 septembre 2010**

Auberge de Jeunesse Jacques Brel : 30, rue de la Sablonnière – 1000 Bruxelles

**Lundi 4 au mercredi 6 octobre 2010**

Auberge de Jeunesse Jacques Brel : 30, rue de la Sablonnière – 1000 Bruxelles

**Lundi 8 au mercredi 10 novembre 2010**

Auberge de Jeunesse Génération Europe : 4, rue de l'Eléphant – 1080 Bruxelles

### INSCRIPTION ET PARTICIPATION AUX FRAIS

**200€ pour les 9 jours, hébergement, repas et boissons compris. Au lieu de 270€.** La réduction de 30% n'est pas d'application. Possibilité d'échelonner le paiement (contact : Pascal Claude – 02/413 24 71)

#### Modalités :

- Un entretien préalable est nécessaire avec Gisèle Eyckmans : 04/342 71 15 ou [egi@ubik.be](mailto:egi@ubik.be)
- Si la candidature est acceptée, le participant est invité à signer un document stipulant qu'il a pris connaissance de toutes les conditions

de participation et à le renvoyer au Service Formation qui procédera à l'inscription effective.

- Gisèle Eyckmans de SMart et responsable de la sélection pour le Service Formation, est la seule habilitée à accepter ou à refuser une candidature.

## COMMENT DETERMINER UN PRIX DE VENTE POUR MA CREATION ?

### CODE

1B1 Bruxelles

1B2 Liège

### OBJECTIFS

- Apporter des éclairages théoriques nécessaires
- Offrir une formation adaptée aux spécificités de la filière artistique
- Ouvrir une réflexion professionnelle sur le sujet

### CONTENU

La formation s'appuiera sur les compétences déjà présentes au sein du groupe.

- Clarification des notions de bases : salaire, client, prix de vente
- Apport théorique d'ordre économique : calcul du prix de vente dans l'économie classique
- Les spécificités liées à la filière artistique : élaboration de stratégie de prix et interaction entre le prix d'une œuvre et les cercles de reconnaissance

### METHODOLOGIE

- Pédagogie active

- Echanges d'expériences, d'idées, de réflexions
- Aller/retour entre des phases d'expérimentation et de structuration
- Exercices pratiques, mise en situation, jeux de rôle

### PUBLIC

Tout artiste ou futur artiste

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 maximum

### INTERVENANTS

Gisèle Eyckmans, coordinatrice du Service formation de SMart asbl  
Marc Moura, coordinateur SMart de la région Wallonne

### OPERATEUR

SMart - [www.smartasbl.be](http://www.smartasbl.be)

### DUREE

1 jour de 10h à 17h

### DATES ET LIEUX

**Jeudi 1er avril 2010**

Ministère de la Communauté française : 44, bd Léopold II - 1080 Bruxelles  
Salle Suzanne Lilar au 1B045

**Vendredi 11 juin 2010**

Espace Belvaux : 189, rue Belvaux – 4030 Grivegnée

### INSCRIPTION ET PARTICIPATION AUX FRAIS

**30€**

**Attention !!** Afin d'éviter tout litige, il est impératif de lire toutes les conditions AVANT de s'inscrire à une ou plusieurs formations : voir rubrique « Modalités d'inscription » en début de brochure.

# MISE EN ŒUVRE DU DÉVELOPPEMENT DE PROJETS DE PRODUCTION THÉÂTRALE (INITIATION)

## CODE 1C

### OBJECTIFS CONTENU

La production théâtrale c'est le chemin qui relie une œuvre et des publics.

La formation abordera les aspects suivants : la conception, production, diffusion, communication, gestion et administration d'un projet théâtral. Elle traitera, entre autres, des questions liées au paysage théâtral, aux publics, aux filières de production, à la budgétisation, à la gestion des équipes, aux équipements, à la promotion, à l'emploi etc. et ce, toujours en dialogue avec le projet artistique.

Enfin, elle approchera les chemins de la diffusion internationale ainsi que les coproductions, partenariats, aides, soutiens, accueils et résidences.

Le module proposera une pratique de réflexion «croisée» entre l'ensemble des paramètres présents dans un projet théâtral. Le module sera partagé entre une formation théorique sur ces thèmes et leur mise en pratique à partir des dossiers de candidature fournis par les participants.

### PUBLIC

Tout diplômé en études de gestion, de communication, de secrétariat de direction.

Jeune comédien et/ou metteur en scène, porteur de projet dans le secteur du théâtre, du cirque et des arts de la rue ou de la danse.

### INTERVENANTS

Olivier Blin, directeur de la Charge du Rhinocéros, association de coopération artistique

Claude Fafchamps, directeur de la Compagnie théâtrale Arsenic

Philippe Taszman, administrateur du Groupov asbl, Centre Expérimental de Culture Active

### OPERATEUR

Théâtre & Publics – [www.theatreetpublics.org](http://www.theatreetpublics.org)

### DUREE

3 jours indissociables de 10h à 18h

### DATES ET LIEU

A déterminer

Trois jours dans la première quinzaine de mai 2010

Trois jours dans la première quinzaine d'octobre 2010

Ministère de la Communauté française : 44, bd Léopold II – 1080 Bruxelles

### INSCRIPTION ET PARTICIPATION AUX FRAIS

**90€ pour les 3 jours**

#### Modalités :

Envoyez un C.V, une lettre de motivation et une ou deux pages de présentation d'un projet de création à Théâtre & Publics : Domaine du Val Benoît - quai Banning, 5 - 4000 Liège – Tél. : 04/223 45 98

- Si la candidature est acceptée, le participant est invité à signer un document stipulant qu'il a pris connaissance de toutes les conditions de participation et à le renvoyer au Service Formation qui procèdera à l'inscription effective.

Olivier Parfondry de Théâtre & Publics et responsable de la sélection pour le Service Formation, est le seul habilité à accepter ou à refuser une candidature.

# LES CONTRATS DE L'INDUSTRIE MUSICALE

## OBJECTIFS

Analyse des professions liées à l'industrie musicale.

Les différents types de contrat : contrat de management et de production, contrat d'artiste et de producteur artistique, contrat d'édition, de distribution et de licence, contrat avec un organisateur de spectacles.

## PUBLIC

Tout musicien, toute personne assurant ou désireuse d'assurer des fonctions d'encadrement de musicien

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

30 maximum

## INTERVENANT

Jean-Christophe Lardinois, avocat spécialisé en droits intellectuels officiant au sein du cabinet d'avocats 'In Casu' et assistant à l'ULB. Il est également auteur de plusieurs ouvrages sur le sujet.

## OPERATEUR

Conseil de la Musique – [www.conseildelamusique.be](http://www.conseildelamusique.be)

## DUREE

2 jours indissociables de 9h30 à 16h30

## DATES ET LIEU

Judi 1 et vendredi 2 avril 2010

Maison des Musiques : 39, rue Lebeau – 1000 Bruxelles

## INSCRIPTION ET PARTICIPATION AUX FRAIS

60€ pour les 2 jours

**Attention !!** Les inscriptions se font directement à la Maison des Musiques.

Infos : [info@conseildelamusique](mailto:info@conseildelamusique). Inscriptions : 02/550 13 20

# L'EXPLOITATION NUMERIQUE DE LA MUSIQUE

## CONTENU

### L'économie de l'exploitation numérique.

La taille du marché physique se réduit d'année en année, tandis que le numérique ne cesse de croître. Dans cet univers en recherche et en perpétuelle ébullition, quelques repères sur les marchés et modèles économiques.

Le cadre juridique et la situation des ayants droit.

L'industrie musicale est soumise à une forte pression des technologies, mais se trouve confortée par le législateur dans la défense des différents ayants droit et de leur patrimoine. La transposition de la directive européenne de février 2001, définissant le cadre de cette nouvelle économie, en est la trace la plus marquante. Quelle est la position des sociétés de gestion collective dans leur approche de ces nouvelles exploitations? Quelle est la situation des ayants droit (auteur, artiste, éditeur et producteur)? Comment peuvent-ils exploiter les opportunités du numérique et quelles sont les nouvelles pratiques contractuelles? Que recouvrent les nouvelles modalités de mise à disposition des œuvres sur Internet comme les « Creative Commons » ou le système « Copyleft »... ?

### La distribution numérique de la musique.

La mise en ligne (plate-forme de téléchargement, opérateur de téléphonie mobile, éditeur de services en ligne...) et l'exploitation d'un catalogue posent un certain nombre de questions propres à la distribution numérique :

- Quelles sont les nouvelles règles commerciales de ces exploitations ?
- Quels sont les nouveaux interlocuteurs commerciaux ?
- Comment sont pris en charge la promotion des ventes et le marketing commercial ?
- Le paysage de la distribution numérique sous toutes ses facettes.

### PUBLIC

Tout musicien, toute personne assurant ou désireuse d'assurer des fonctions d'encadrement de musicien

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

30 maximum

### INTERVENANT

Jean-Christophe Lardinois, avocat spécialisé en droits intellectuels officiant au sein du cabinet d'avocats 'In Casu' et assistant à l'ULB. Il est également auteur de plusieurs ouvrages sur le sujet.

### OPERATEUR

Conseil de la Musique – [www.conseildelamusique.be](http://www.conseildelamusique.be)

### DUREE

1 jour de 9h30 à 16h30

### DATE ET LIEU

Jedi 22 avril 2010

Maison des Musiques : 39, rue Lebeau – 1000 Bruxelles

### INSCRIPTION ET PARTICIPATION AUX FRAIS

30€

**Attention !!** Les inscriptions se font directement à la Maison des Musiques.  
Infos : [info@conseildelamusique.be](mailto:info@conseildelamusique.be). Inscriptions : 02/550 13 20

## LES METIERS DE LA MUSIQUE CLASSIQUE

### CONTENU

Cette formation sera axée sur la réalité quotidienne vécue par les jeunes (ou moins jeunes) musiciens classique dans la gestion et le développement de leur carrière.

- Management et gestion de la carrière classique
- Les aspects discographiques de la carrière du musicien classique
- Les aides et subventions liées au domaine de la musique classique
- La gestion des relations avec la presse et les médias
- La scène
- Les contrats de l'industrie du disque

### Lundi 26 avril 2010

Catherine Danel-Lemeunier : Management et gestion de la carrière du musicien classique

Lionel Larue : Les aides et subventions liées au domaine de la musique classique en Communauté française

### Mardi 27 avril 2010

TBC : Gestion des relations avec la presse et les médias

Cédric Hustinx : Aspect discographique de la carrière du musicien classique

### Mercredi 28 avril 2010

Camille De Rijck : La scène belge et internationale – Le rôle de l'agent

## PUBLIC

Tout musicien professionnel et semi-professionnel, étudiant au conservatoire ou toute personne assurant ou désireuse d'assurer des fonctions d'encadrement de musicien

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

30 maximum

## INTERVENANTS

Catherine Danel-Lemeunier, agent du quatuor Danel, professeur de marketing au Conservatoire royal de Bruxelles et organisatrice du festival de l'Abbaye du Pin

Cédric Hustinkx, responsable du label Cyprès (à confirmer)

Lionel Larue, responsable du Service de la Musique classique de la DG Culture (à confirmer)

Camille de Rijk, manager au Pelléas Artists

1 intervenant à définir

## OPERATEUR

Conseil de la Musique – [www.conseildelamusique.be](http://www.conseildelamusique.be)

## DUREE

2 jours ½ indissociables

## DATES ET LIEU

Lundi 26 et mercredi 28 avril de 9h30 à 16h30

Mardi 27 avril de 9h30 à 12h30

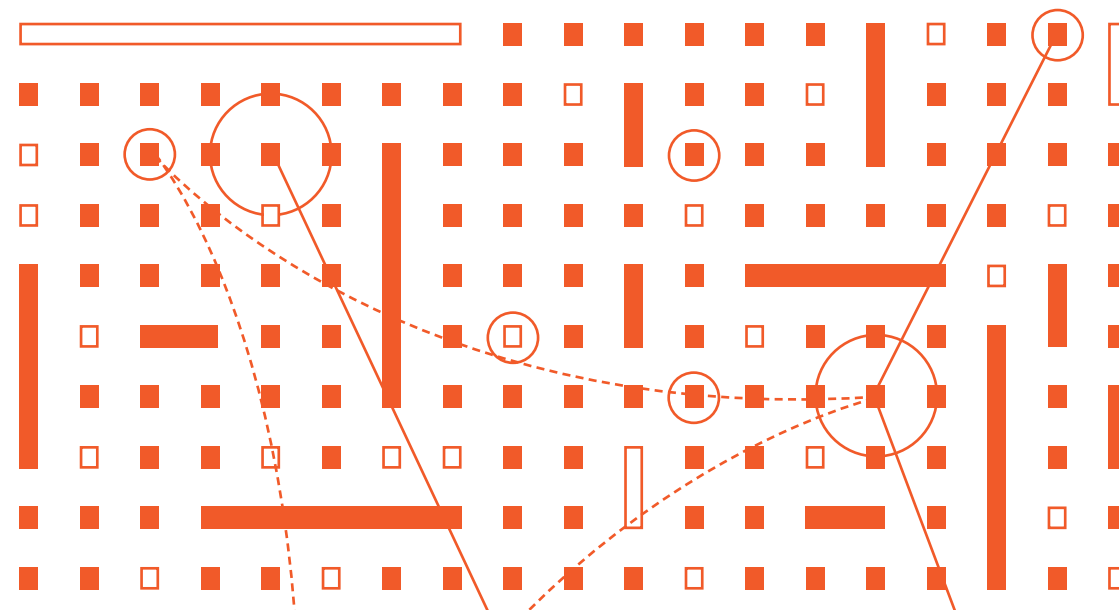
Maison des Musiques : 39, rue Lebeau – 1000 Bruxelles

## INSCRIPTION ET PARTICIPATION AUX FRAIS

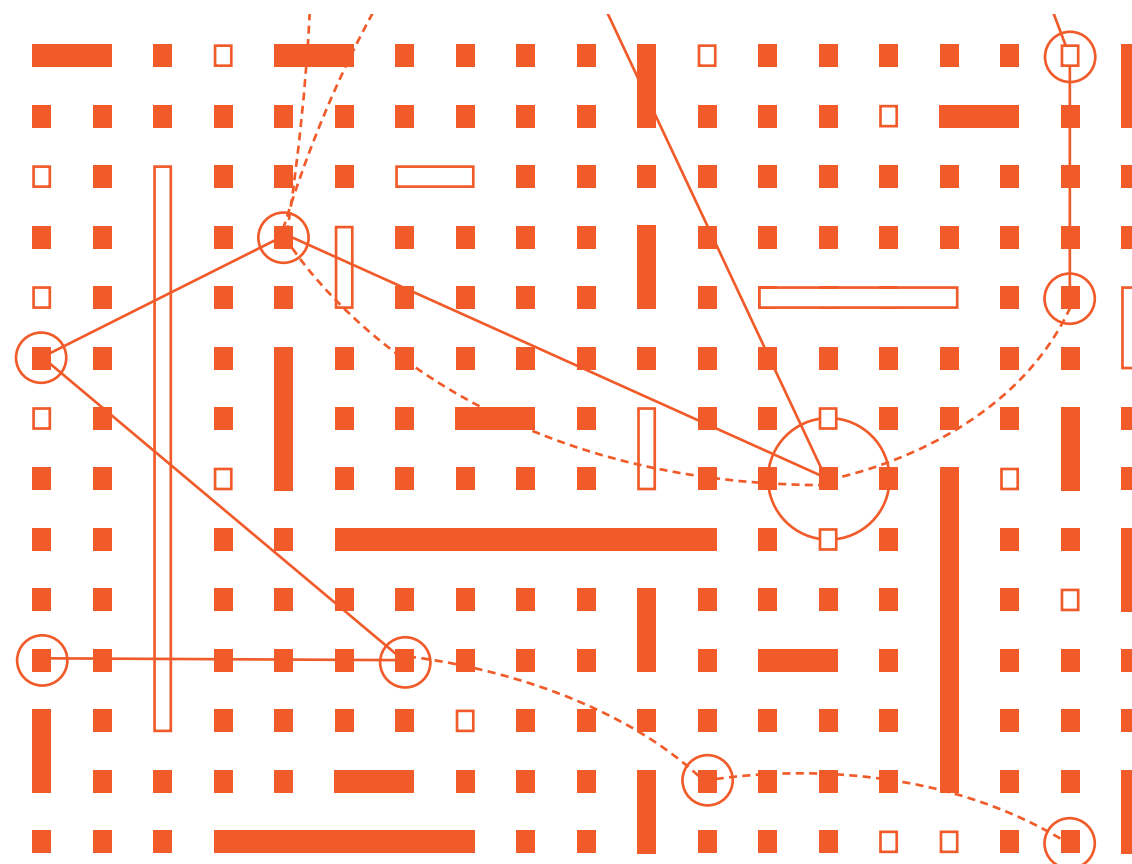
75€ pour les 2 jours 1/2

Attention !! Les inscriptions se font directement à la Maison des Musiques.

Infos : [info@conseildelamusique.be](mailto:info@conseildelamusique.be). Inscriptions : 02/550 13 20



## FILIERES TECHNIQUES



Pendant 2 ans, les connaissances de base des chaînes lumière et de sonorisation ont été renforcées. La saison 2008-2009 a présenté des ateliers pointus sur l'usage de nouveaux outils présents dans les spectacles : console numérique et les périphériques, haut-parleurs et analyse en temps réel des systèmes de sonorisation, console lumière sur ordinateur et projecteurs asservis, etc  
La programmation 2010 propose une mise à niveau en électricité, sonorisation, lumière et éclairage.

## CHAÎNE DE SONORISATION

### CODE 2A

#### OBJECTIF

Comprendre et installer les éléments d'une chaîne de sonorisation de concert.

#### CONTENU

Haut-parleurs, amplificateur, processeurs, consoles numériques, type de microphone  
Connectique et cheminement du signal sonore  
Notion d'acoustique physiologique  
Installation pratique façade / retours

#### PUBLIC

Tout technicien son

#### NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 maximum

#### INTERVENANT

Jean-Luc Ongena, sonorisateur et professeur à l'ULB

#### OPERATEUR

Michel Gelinne, Centre culturel La Vénérie – [www.lavenerie.be](http://www.lavenerie.be)

#### DUREE

4 jours indissociables de 9h30 à 16h30

#### DATES ET LIEU

Lundi 3 et mardi 4 mai 2010

Lundi 10 et mardi 11 mai 2010

Centre culturel Marcel Hicter : 26, chemin des Marronniers – 5100 Wépion

#### REMARQUE

Possibilité de loger sur place.

Réservation : Rachel Jans, gestionnaire : Tél. 081/46 05 36 – 0475/267 249.

#### INSCRIPTION ET PARTICIPATION AUX FRAIS

**120€ pour les 4 jours, non compris l'hébergement**

**Attention !!** Afin d'éviter tout litige, il est impératif de lire toutes les conditions AVANT de s'inscrire à une ou plusieurs formations : voir rubrique « Modalités d'inscription » en début de brochure.

## CHAÎNE LUMIERE

### CODE 2B

#### OBJECTIFS

Mise à niveau. Comprendre et installer les éléments d'une chaîne d'éclairage de spectacle

## CONTENU

Gradateurs, type de projecteurs et type de lampes.  
Connectique, patch hard ware, console lumière, patch software et fonctions principales.  
Notion d'optique et de colorimétrie.

## PUBLIC

Tout technicien lumière

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 maximum

## INTERVENANT

Christian Halkin, régisseur plateau

## OPERATEUR

Michel Gelinne, Centre culturel La Vénerie – [www.lavenerie.be](http://www.lavenerie.be)

## DUREE

4 jours indissociables de 9h30 à 16h30

## DATES ET LIEU

Mardi 1 et mercredi 2 juin 2010

Mardi 8 et mercredi 9 juin 2010

Centre culturel Marcel Hicter : 26, chemin des Marronniers – 5100 Wépion

## REMARQUE

Possibilité de loger sur place.  
Réservation : Rachel Jans, gestionnaire : Tél. 081/46 05 36 – 0475/267 249.

## INSCRIPTION ET PARTICIPATION AUX FRAIS

120€ pour les 4 jours, non compris l'hébergement  
Attention !! Afin d'éviter tout litige, il est impératif de lire toutes les

conditions AVANT de s'inscrire à une ou plusieurs formations : voir rubrique « Modalités d'inscription » en début de brochure.

## SONORISATION DE CONCERT

### CODE 2C

## CONTEXTE

Atelier pratique avec la Biennale de la Chanson française

## OBJECTIF

Sonorisation de concert

## CONTENU

Egalisation de la salle.  
Traitement du signal sonore : égalisation, effets, dynamique.  
Installation pratique façade / retours et sonorisation.

## PUBLIC

Tout technicien son

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 maximum

## INTERVENANT

Philippe Dineur, sonorisateur

## OPÉRATEUR

Michel Gelinne, Centre culturel La Vénerie – [www.lavenerie.be](http://www.lavenerie.be)

## DURÉE

3 jours indissociables de 9h30 à 16h30

## DATES ET LIEU

Mardi 15 au jeudi 17 juin 2010

Centre culturel Marcel Hicter : 26, chemin des Marronniers – 5100 Wépion

## REMARQUE

Possibilité de loger sur place.

Réservation : Rachel Jans, gestionnaire : Tél. 081/46 05 36 – 0475/267 249.

## INSCRIPTION ET PARTICIPATION AUX FRAIS

**90€ pour les 3 jours, non compris l'hébergement**

Attention !! Afin d'éviter tout litige, il est impératif de lire toutes les conditions AVANT de s'inscrire à une ou plusieurs formations : voir rubrique « Modalités d'inscription » en début de brochure.

# ECLAIRAGE POUR LE SPECTACLE

## CODE 2D

## CONTEXTE

Atelier pratique avec la Biennale de la Chanson française

## OBJECTIF

Création d'éclairage de concert

## CONTENU

Pratique des directions lumières

Création d'états lumineux

Conduite lumière

## PUBLIC

Tout technicien lumière

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 maximum

## INTERVENANT

Damien Désirant, éclairagiste

## OPERATEUR

Michel Gelinne, Centre culturel La Vénérie – [www.lavenerie.be](http://www.lavenerie.be)

## DUREE

3 jours indissociables

## DATES ET LIEU

Mardi 15 au jeudi 17 juin 2010

Centre culturel Marcel Hicter : 26, chemin des Marronniers – 5100 Wépion

## REMARQUE

Possibilité de loger sur place.

Réservation : Rachel Jans, gestionnaire : 081/46 05 36 – 0475/267 249.

## INSCRIPTION ET PARTICIPATION AUX FRAIS

**90€ pour les 3 jours, non compris l'hébergement**

Attention !! Afin d'éviter tout litige, il est impératif de lire toutes les conditions AVANT de s'inscrire à une ou plusieurs formations : voir rubrique « Modalités d'inscription » en début de brochure.

# ELECTRICITE APPLIQUEE POUR LE SPECTACLE VIVANT

## CODE 2E

### OBJECTIF

Mise à niveau : apprendre à travailler avec la puissance électrique dans le spectacle de manière sécurisée.

### CONTENU

Electricité : danger !

La place de l'électricité dans le spectacle, les principales grandeurs en électricité.

Les circuits électriques de base, la connectique et le triphasé.

Les différents types de protection et différents calculs de puissance, résistance et tension

### PUBLIC

Tout technicien en activité

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 maximum

### INTERVENANT

Olivier Grimmeau, éclairagiste de concert

### OPERATEUR

Michel Gelinne, Centre culturel La Vénérie – [www.lavenerie.be](http://www.lavenerie.be)

### DUREE

6 jours indissociables de 9h à 16h30

### DATES ET LIEU

Lundi 4 et mardi 5 octobre 2010

Lundi 11 et mardi 12 octobre 2010

Lundi 18 et mardi 19 octobre 2010

Centre culturel Marcel Hicter : 26, chemin des Marronniers – 5100 Wépion

### REMARQUE

Possibilité de loger sur place.

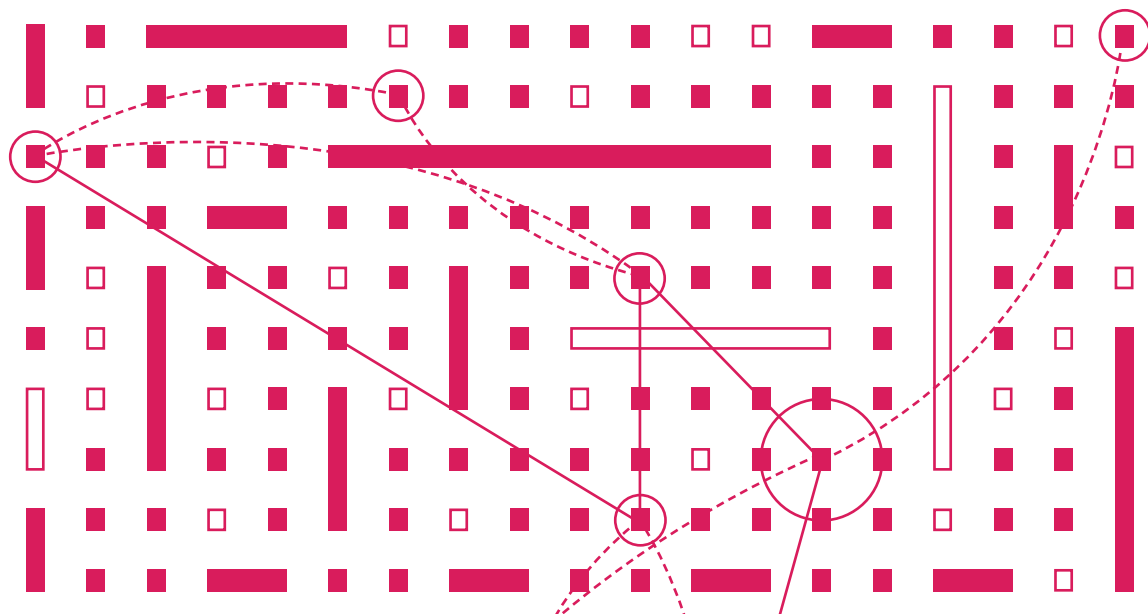
Réservation : Rachel Jans, gestionnaire : Tél. 081/46 05 36 – 0475/267 249.

### INSCRIPTION ET PARTICIPATION AUX FRAIS

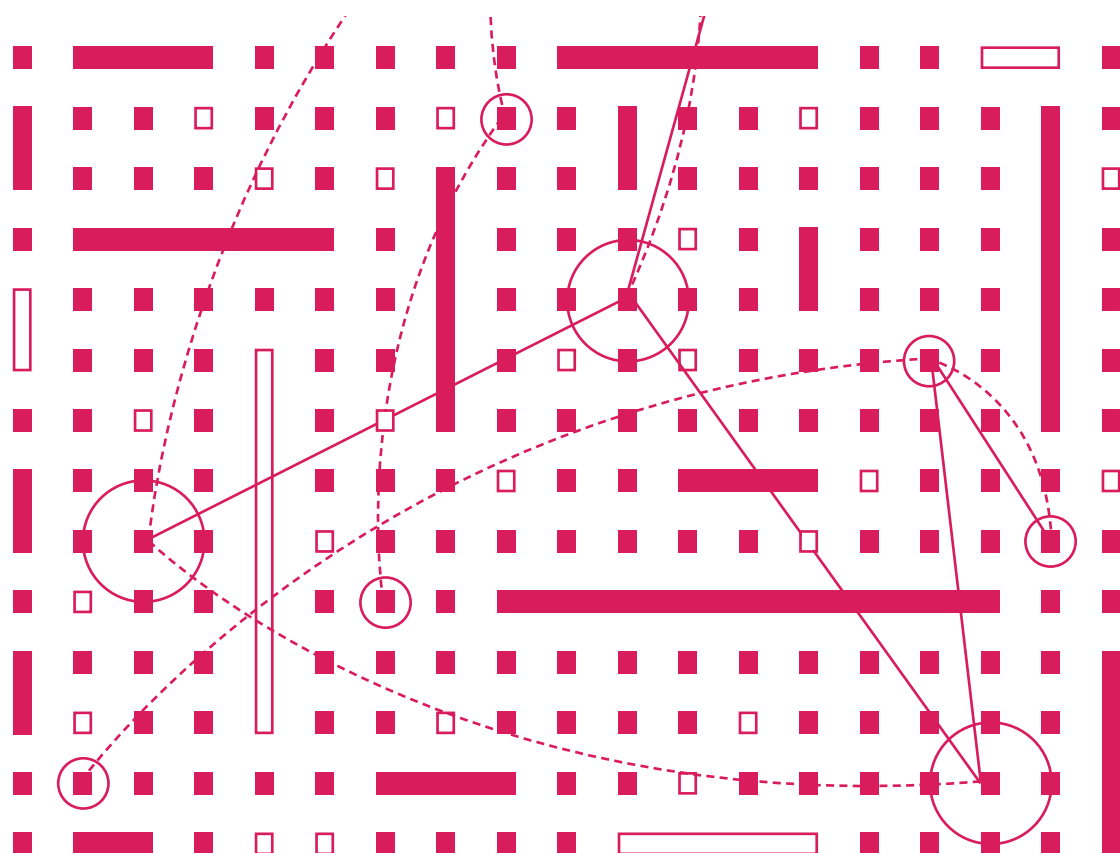
**130€ pour les 6 jours, non compris l'hébergement. Au lieu de 180€.**

**La réduction de 30% n'est pas d'application.**

**Attention !!** Afin d'éviter tout litige, il est impératif de lire toutes les conditions AVANT de s'inscrire à une ou plusieurs formations : voir rubrique « Modalités d'inscription » en début de brochure.



## ANIMATION



## CRÉER UNE MALLETTE PÉDAGOGIQUE POUR LES ENFANTS AU MUSÉE

CODE 3A

### OBJECTIFS

Découvrir les modes d'utilisation d'une mallette pédagogique avec des enfants âgés de 6 à 12 ans.

Acquérir une méthodologie permettant de développer une mallette pédagogique dans un musée.

### CONTENU

**Matin :** partage d'expériences

Echange de bons procédés autour des mallettes pédagogiques amenées par les participants et de celles disponibles au Musée du Cinquenaire. Les personnes n'ayant pas encore développé de mallette sont aussi les bienvenues et découvriront les différentes phases de réflexion ayant mené à la réalisation de cet outil ainsi que les différents usages qu'il est possible d'en faire.

**Après-midi :** défi *mallette*

Les participants travailleront en petits groupes dans les salles de la section d'ethnographie du musée et seront amenés à élaborer des activités pour une mallette pédagogique.

La journée s'achèvera par une mise en commun des propositions et une réflexion collective sur la méthode d'élaboration d'une mallette pédagogique « type ».

### PUBLIC

Tout responsable de service éducatif, concepteur d'outils pédagogiques, médiateur, animateur travaillant dans un musée

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

20 maximum

### INTERVENANT

Dynamusée du Musée du Cinquantenaire – [www.kmkg-mrah.be](http://www.kmkg-mrah.be)

### OPERATEUR

Conseil Bruxellois des Musées – [www.museesdebruxelles.be](http://www.museesdebruxelles.be)

### DUREE

1 jour de 9h30 à 16h00

### DATE ET LIEU

**Jeudi 22 avril 2010**

Musée du Cinquantenaire : 10, parc du Cinquantenaire – 1000 Bruxelles

### INSCRIPTION ET PARTICIPATION AUX FRAIS

30€

20€ membre MSW et CBM

**Attention !!** Afin d'éviter tout litige, il est impératif de lire toutes les conditions AVANT de s'inscrire à une ou plusieurs formations : voir rubrique « Modalités d'inscription » en début de brochure.

## L'ACCUEIL DES TOUT-PETITS AU MUSÉE

CODE 3B

### OBJECTIFS

Comment partager avec les tout-petits ce qui nous émerveille tout en respectant leur bien-être, leur stade de développement, leurs besoins ?

Qu'aurait à gagner l'institution muséale en ouvrant réellement ses portes aux jeunes enfants et à leurs parents ou leurs éducateurs ? Quelles étapes respecter, à quels enjeux être attentif pour rencontrer les tout jeunes visiteurs au sein d'un projet culturel de qualité ?

### CONTENU

Partant de l'évaluation de l'une ou l'autre expérience menée au MAC's et ailleurs, mais aussi de la découverte d'une exposition en cours au musée, les ateliers seront à la fois des moments d'échange mais aussi des séances de travail axées sur des sujets de réflexion/d'imagination bien précis durant lesquelles les participants seront également amenés à proposer des applications concrètes pour leur musée.

### PUBLIC

Tout animateur, médiateur travaillant dans un musée, responsable de service éducatif, chargé de la conception d'outils pédagogiques,... Les inscriptions pour une même institution sont limitées à deux participants.

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

16 maximum

### INTERVENANTES

Charlotte Fallon, France Hanin et Joanna Leroy du MAC's - [www.mac-s.be](http://www.mac-s.be)

### OPERATEUR

Musées et Société en Wallonie – [www.msw.be](http://www.msw.be)

### DUREE

1 jour de 9h30 à 16h30

### DATE ET LIEU

**Mercredi 5 mai 2010**

MAC's : 82, rue Sainte-Louise - 7301 Hornu

## INSCRIPTION ET PARTICIPATION AUX FRAIS

30€

20€ membre MSW et CBM

**Attention !!** Afin d'éviter tout litige, il est impératif de lire toutes les conditions AVANT de s'inscrire à une ou plusieurs formations : voir rubrique « Modalités d'inscription » en début de brochure.

## REMARQUE

Les inscriptions pour une même institution sont limitées à 2 participants.

# LES DEMARCHES CREATIVES EN CEC

## CODE 3C

## CONTEXTE

Le décret « Créativité et pratiques artistiques en amateur » du 30 avril 2009 met en avant une série de concepts dont certains sont nouveaux ou peu maîtrisés par les cadres des associations. Or, la compréhension et l'opérationnalisation de ces concepts par les associations seront déterminantes pour leur reconnaissance.

## OBJECTIFS

Comprendre et mettre en œuvre des démarches créatives dans les ateliers

## CONTENU

Analyse du processus créatif par des mises en situation pratique et construction collective d'une grille permettant aux participants d'élaborer, par la suite, leurs propres démarches

Jeu théâtral en résidentiel : 19 et 20 avril 2010

Arts plastiques : 3 et 4 mai 2010

Présentation par chaque participant d'une démarche construite et testée dans le CEC.

Feed-back donné aux participants par les intervenants

## PUBLIC

Tout coordinateur et animateur de CEC

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

16 maximum

## INTERVENANTS

Paula Fuks, formatrice/coordinatrice du module

Carlos Bustamante, jeu théâtral

Carole Maziers et Mariska Forrest, arts plastiques

## OPERATEUR

Service de la Créativité et des Pratiques artistiques en amateur - [www.culture.be](http://www.culture.be)

## DUREE

6 jours indissociables dont 4 en résidentiel

## DATES ET LIEUX

- **Lundi 19 et mardi 20 avril 2010 en résidentiel**  
Domaine de Mozet : 2, rue du Tronquoy – 5340 Mozet
- **Lundi 3 et mardi 4 mai 2010 en résidentiel**  
Domaine de Mozet : 2, rue du Tronquoy – 5340 Mozet
- **Jeudi 3 et vendredi 4 juin 2010 non résidentiel**  
CEC Youplaboum : 171, avenue Latérale – 1180 Bruxelles

#### INSCRIPTION ET PARTICIPATION AUX FRAIS

150€ pour les 6 jours, hébergement, repas et boissons compris pour les 4 jours en résidentiel. Au lieu de 180€. La réduction de 30% n'est pas d'application.

Attention !! Afin d'éviter tout litige, il est impératif de lire toutes les conditions AVANT de s'inscrire à une ou plusieurs formations : voir rubrique « Modalités d'inscription » en début de brochure.

## DESSIN SPONTANÉ, RÉCIT DE VIE DESSINÉ ?

#### CODE 3D

#### CONTEXTE

#### OBJECTIFS

#### CONTENU

Le dessin spontané est la première écriture de l'individu. La matrice de son récit de vie. Il est également l'origine de l'écriture apparue quatre millénaires avant notre ère. Sans règle et sans contrainte, il apparaît dès l'âge de 3 ans. Chez la plupart des enfants entre 8 ans et 12 ans, cette langue devient muette. Pour certains, *la pulsion graphique* s'éteint vers 4 ans. Cependant, elle subsiste dans les marges des cahiers, sur des petits bouts de papier griffonnés en réunion, au téléphone.....

Cette pulsion est un désir d'exprimer et de communiquer ce que l'on est. Il ne meurt jamais chez l'individu. *Savoir ou ne pas savoir dessiner* est un faux problème qui nous est inculqué dès le plus jeune âge.

Pour dessiner spontanément, il suffit de se laisser aller.... Oui, mais c'est là que demeure le blocage. Face à ce frein qui agit comme une

névrose d'échec, Serge Goldwicht a conçu et applique une méthodologie qui agit en tant que déclencheur de pulsion graphique. Il la nomme : *Autopictographie*. Cette méthodologie originale se pratique aussi bien avec des adultes qu'avec des enfants.

#### PUBLIC

Tout animateur socioculturel impliqué dans le travail créatif avec les publics

#### NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 maximum

#### INTERVENANT

Serge Goldwicht, plasticien, spécialiste en expressions et philosophe.

#### OPERATEUR

Service Formation

#### DUREE

1 jour de 9h30 et 16h30

#### DATE ET LIEU

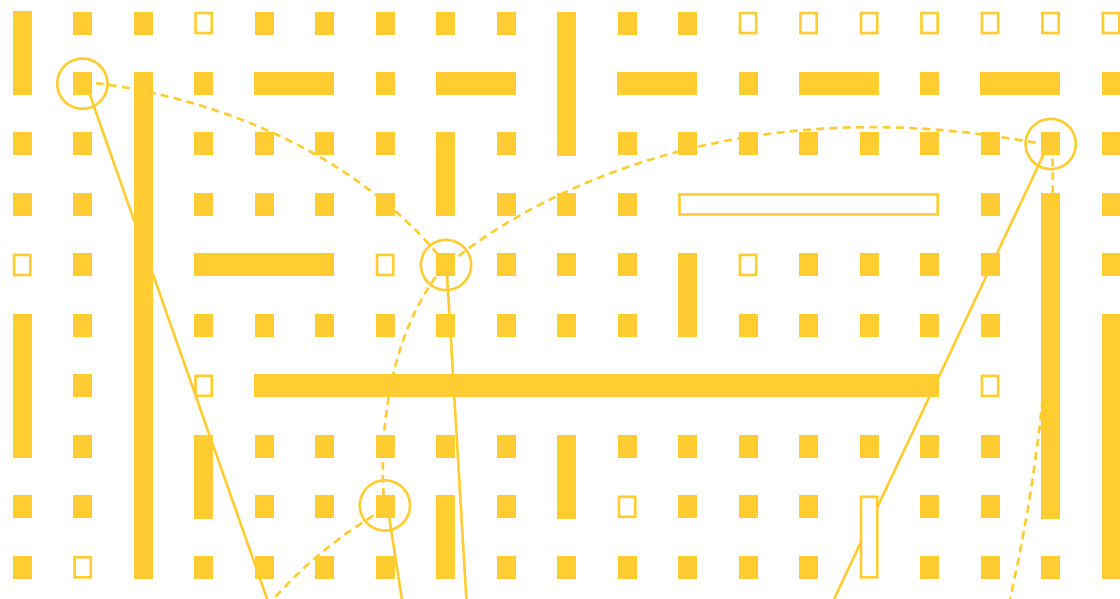
Mardi 25 mai 2010

Ministère de la Communauté française : 44, bd Léopold II - 1080 Bruxelles  
Salle Paul Delvaux au 3A021

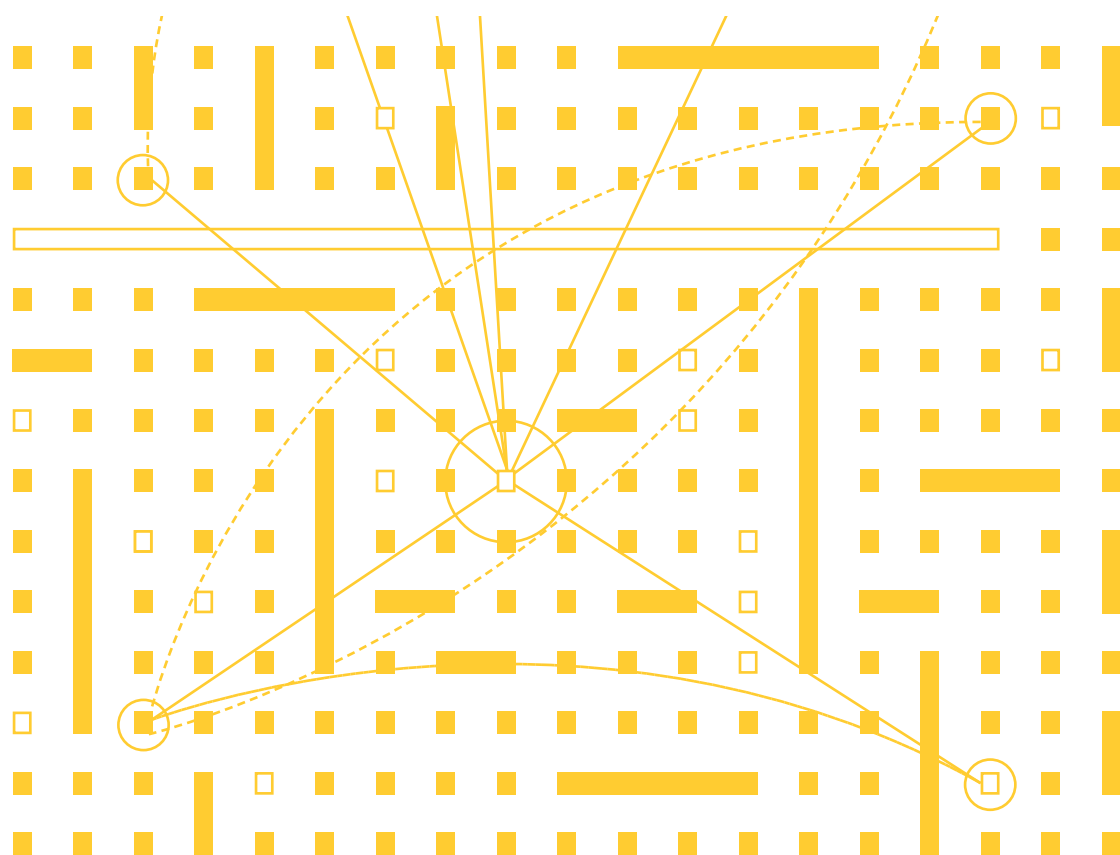
#### INSCRIPTION ET PARTICIPATION AUX FRAIS

30 €

Attention !! Afin d'éviter tout litige, il est impératif de lire toutes les conditions AVANT de s'inscrire à une ou plusieurs formations : voir rubrique « Modalités d'inscription » en début de brochure.



## COMMUNICATION



## COMMENT COMMUNIQUER UN EVENEMENT CULTUREL AVEC LA PRESSE

### CODE 4A

### CONTEXTE

Les opérateurs culturels et associatifs sont confrontés à une double difficulté. D'une part, l'offre culturelle a explosé ces dernières années et a instauré une concurrence très forte entre les opérateurs. D'autre part, les médias sont, eux-mêmes, inondés d'information et n'accordent pas toujours une place importante à l'action culturelle. Communiquer avec la presse aujourd'hui suppose une stratégie, un positionnement et un savoir-faire important.

### OBJECTIFS

Ce module poursuivra un double objectif : mieux comprendre le fonctionnement des médias écrits et audiovisuels et se doter des outils de communication adéquats.

### CONTENU

- La première journée est centrée sur le fonctionnement des médias et donne la parole à des journalistes couvrant la culture dans leur journal ou dans leur radiotélévision.
- La deuxième journée est axée sur les outils et donne la parole à des attachées de presse spécialisées dans le champ culturel. Elles aborderont des aspects très concrets de leur métier, à savoir : la planification de la communication, la réalisation d'un dossier de presse, la rédaction d'un communiqué, les fichiers d'adresses, le positionnement et les relations publiques, l'organisation d'une

conférence de presse...Leurs interventions s'articuleront notamment à partir de productions réalisées par les participants. Ceux-ci sont donc invités à apporter des exemples de leur matériel de communication (communiqué de presse, dossier de presse...).

#### **PUBLIC**

Tout attaché de presse, chargé de communication et toute personne en charge de la promotion dans les institutions culturelles et associatives

#### **NOMBRE DE PARTICIPANTS**

30 maximum

#### **INTERVENANTS**

Au moment de l'impression de la brochure, les intervenants ont accepté leur participation, sous réserve de l'actualité.

Ainsi, pour les journalistes, il est prévu :

- Jean-Marie Wynants, journaliste au Soir et coordinateur du MAD.
- Jean-Luc Cambier, rédacteur en chef du magazine Télémoustique.
- Virginie Cordier, journaliste et chroniqueuse à Télé Bruxelles et à ARTE-Belgique.

Pour les attachées de presse :

- Isabelle Fagot, animatrice à la RTBF et attachée de presse dans le secteur de l'édition littéraire.
- Muriel Hasson, attachée de presse

#### **OPERATEUR**

Service Formation

#### **DUREE**

2 jours indissociables de 9h30 à 16h30

#### **DATES ET LIEU**

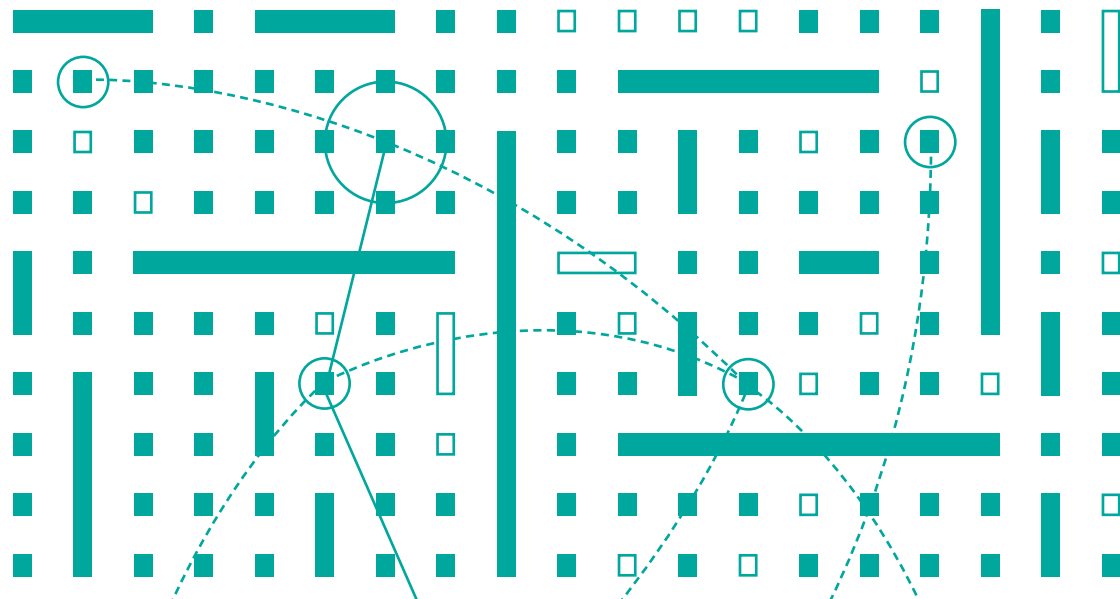
**Lundi 19 et mardi 20 avril 2010**

Auberge de Jeunesse du Beffroi : 2, rampe du Château – 7000 Mons

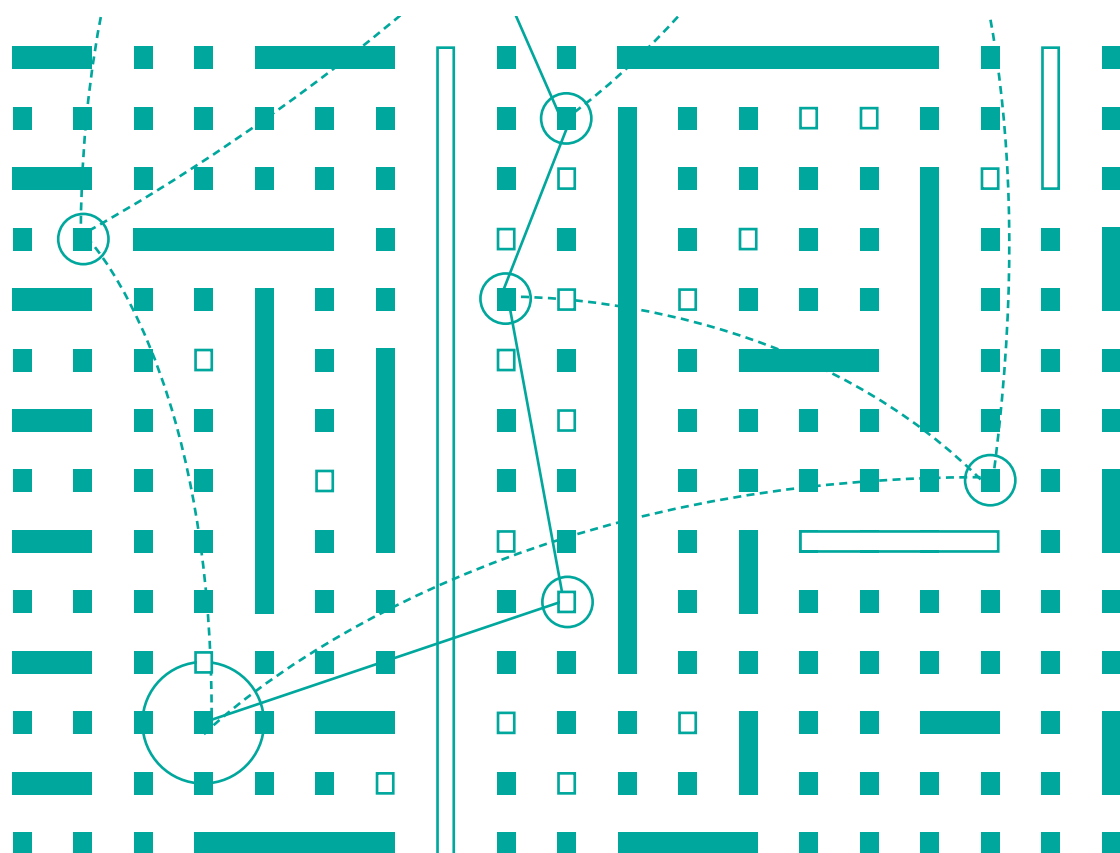
#### **INSCRIPTION ET PARTICIPATION AUX FRAIS**

**60€ pour les 2 jours.**

**Attention !!** Afin d'éviter tout litige, il est impératif de lire toutes les conditions AVANT de s'inscrire à une ou plusieurs formations : voir rubrique «Modalités d'inscription» en début de brochure.



## EUROPE



## GESTION DE PROJETS EUROPÉENS DE COOPÉRATION CULTURELLE

CODE 5A

### CONTEXTE

#### OBJECTIFS

Cette formation apporte des éléments pour renforcer le rôle d'acteur de développement, notamment en portant des projets de coopération culturelle.

Différents modules amènent les participants à initier, instruire, gérer et évaluer des projets de coopération culturelle à l'échelle européenne.

La formation met en avant les logiques de participation et intègre la construction du projet dans un cadre de développement territorial local et régional, mettant en relation étroite opérateurs culturels, partenaires privés et pouvoirs publics.

La méthodologie implique un investissement significatif des participants. Idéalement, un projet de coopération servant de support durant la formation devrait être présenté (voir «Remarque» ci-dessous). Il pourra être réinterprété durant le cursus en y intégrant les apports théoriques et pratiques des différents modules.

Cette étape, accompagnée par l'équipe pédagogique, est essentielle dans l'appropriation des connaissances et des compétences. Elle permet aussi de faire un bilan des observations sur site, de l'intégration de notion de développement, de transversalité et d'instaurer des échanges entre participants.

Il s'agit d'inscrire la formation dans un cadre pro-actif permettant la prise de conscience des démarches à entamer pour lancer des

projets de coopération exigeants autant qu'enrichissants et le positionnement des participants à terme comme acteurs culturels.

## CONTENU

Etablissement de partenariats et *réseautage* (1 jour)

Pour favoriser les rencontres d'opérateurs et la prise en compte de la dimension européenne, la programmation 2007-2013 a placé comme élément central le partenariat. Ceci implique de la part des opérateurs une aptitude à s'inscrire dans des réseaux.

Ce module vise donc à présenter différents réseaux d'opérateurs au niveau régional et européen, leur mode de fonctionnement, leurs avantages et faiblesses. Divers réseaux européens présenteront leurs activités et sensibiliseront les participants.

Il a aussi pour but d'identifier les caractéristiques d'un partenariat réussi ainsi que les instruments mis à disposition des opérateurs pour les aider dans cette tâche.

Développement territorial: diagnostic et articulation local-global (1 jour)

Ce module introduit la problématique du territoire et montre comment celle-ci influence la stratégie d'une structure culturelle.

Il établit des liens entre les politiques locales, régionales et les stratégies de l'Union européenne

### La formation s'articule autour de :

- l'analyse des différentes composantes du développement territorial : mise en place de stratégies et de management relatives aux projets territoriaux
- l'intégration de la problématique territoriale dans le cadre des programmes de l'UE

- du diagnostic et de l'évaluation des contextes politiques, socio-économiques locaux, régionaux et européens afin de visualiser les principaux outils de planification stratégique et instruments d'aménagement du territoire définis à l'échelle communautaire, régionale et européenne.

Proposition méthodologique de planification et d'évaluation (2 jours)

Ce module est constitué d'apports théoriques en termes :

- d'identification des enjeux en fonction des projets proposés par les participants
- d'identification de la correspondance entre ces enjeux et les besoins exprimés à différents niveaux et des programmes européens
- de méthode dans la construction du dossier : montage, exploration des plus-values et du partenariat, négociations, lancement.

Construction de dossiers (2 jours)

Dans la logique opérationnelle qui conduit à la mise en œuvre des différents modules, celui-ci est consacré à un travail de formulation d'objectifs, de plus-values européennes, de calendrier de mise en œuvre ... et de rédaction de budget. Il s'agit d'un accompagnement de l'opérateur dans le processus de montage de dossier et non d'une substitution à son action.

Dans une logique de renforcement collectif des capacités et compétences des opérateurs, une partie du module est réservée à un travail de réflexion en groupe autour des projets de quelques participants. Ceci permettant d'identifier les évolutions depuis le début du processus de formation et de distinguer les freins et avantages qui ont aidés à une meilleure structuration du projet. Et d'en débattre entre professionnels.

Un suivi en ateliers, en fonction des connexions entre projets, est également prévue lors de la dernière journée afin d'analyser plus spécifiquement les difficultés rencontrées par chacun des participants.

## PROGRAMME DES 6 JOURS

### Vendredi 1er octobre 2010

9h30 à 13h

Présentation :

- des objectifs poursuivis par la formation,
- des formateurs, de l'Association Marcel Hicter asbl et de ses activités.

Jean-Pierre Deru, directeur, Association Marcel Hicter

Communauté française/Europe et Formation.

Luc Carton, inspecteur, Service de l'Inspection générale de la DG Culture.

Présentation des participants et de leurs projets

14h à 16h30

Présentation de l'Union européenne et de ses programmes ayant un impact culturel. Claude Véron, consultant culturel

### Jeudi 7 octobre 2010

9h30 à 16h30

Gestion de programmes de développement territorial.

Michel Quévit, administrateur délégué de Rider II

- Stratégie territoriale et finalisation des programmes de développement territorial
- Gouvernance des programmes de développement territorial
- Gestion des programmes dans le temps et pilotage opérationnel des projets
- Coopération transrégionale culturelle

### Vendredi 5 novembre 2010

9h30 à 16h30

Formation à la Gestion du cycle de projets et à la Méthode du cadre logique.

Sophie Pascal, responsable de formation, Aides au Développement Gembloux. asbl

- Introduction : cycle de projet, notion de qualité d'un projet
- Analyse d'une situation
- Identification des objectifs possibles, d'axes stratégiques réalisables

### Mardi 16 novembre 2010

9h30 à 16h30

Formation à la Gestion du cycle de projets et à la Méthode du cadre logique.

Sophie Pascal, responsable de formation, Aides au Développement Gembloux. asbl

- Logique d'intervention
- Définition d'indicateurs
- Hypothèses et risques
- Moyens et coûts
- Grille de lecture d'un cadre logique

### Mardi 30 novembre 2010

9h30 à 13h

Partenariats dans les projets de coopération culturelle européenne et réseaux culturels européens.

Jean-Pierre Deru, directeur Association Marcel Hicter

14h à 16h30

Rencontre avec les structures internationales de la Communauté française de Belgique :

Point Contact Culture (PCC), Stéphanie Pécourt, coordinatrice  
Service des Relations Internationales, DG Culture, Kim Mai Dang-Duy

### **Mercredi 8 décembre 2010**

9h30 à 16h30

Présentation des projets travaillés par les participants et observations méthodologiques sur ces projets.

Evaluation de la formation

### **PUBLIC**

Tout cadre d'institution et d'organisme ayant montré leur volonté de s'inscrire dans des partenariats à l'échelle européenne.

### **NOMBRE DE PARTICIPANTS**

15 à 20 maximum

### **OPERATEUR**

Association Marcel Hicter pour la Démocratie culturelle – [www.fondation-hicter.org](http://www.fondation-hicter.org)

### **DUREE**

#### **DATES ET LIEUX**

##### **Vendredi 1er octobre 2010**

Association Marcel Hicter : 27, rue du Belvédère – 1050 Bruxelles

##### **Jeudi 7 octobre 2010**

Auberge de Jeunesse Félicien Rops : 8, avenue Félicien Rops – 5000 Namur

##### **Vendredi 5 novembre 2010**

Ministère de la Communauté française : 44, bd Léopold II – 1080 Bruxelles  
Salle Gabriëlle Petit au 3A149

### **Mardi 16 novembre 2010**

Ministère de la Communauté française : 44, bd Léopold II – 1080 Bruxelles  
Salle Gabriëlle Petit au 3A149

### **Mardi 30 novembre 2010**

Ministère de la Communauté française : 44, bd Léopold II – 1080 Bruxelles  
Salle Gabriëlle Petit au 3A149

### **Mercredi 8 décembre 2010**

Ministère de la Communauté française : 44, bd Léopold II – 1080 Bruxelles  
Salle Gabriëlle Petit au 3A149

### **INSCRIPTION ET PARTICIPATION AUX FRAIS**

#### **150 € pour les 6 jours**

**Attention !!** Afin d'éviter tout litige, il est impératif de lire toutes les conditions AVANT de s'inscrire à une ou plusieurs formations : voir rubrique « Modalités d'inscription » en début de brochure.

### **REMARQUE**

Il est souhaitable de présenter un projet à partir duquel les intervenants adapteront leurs interventions. Une fiche projet est disponible sur demande à l'Association Marcel Hicter : 02/641 89 80 – [www.fondation-hicter.org](http://www.fondation-hicter.org). Cette fiche est à transmettre à l'Association Hicter **pour le 1<sup>er</sup> septembre 2010**.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Jean-Pierre Deru : 02/641 89 80

# CALENDRIER

## AVRIL

1	Comment déterminer un prix de vente pour ma création? <i>MCFB</i>	1B1
1 et 2	Les contrats de l'industrie musicale. <i>Maison des Musiques. Bruxelles</i>	
19 au 21	Du rêve artistique au projet professionnel. <i>Espace Belvaux. Liège</i>	1A1
19 et 20	Les démarches créatives en CEC. <i>Domaine de Mozet</i>	3C
19 et 20	Comment communiquer un événement culturel avec la presse. <i>A.J du Beffroi. Mons</i>	4A
22	Créer une mallette pédagogique pour les enfants au musée. <i>Musée du Cinquantenaire. Bruxelles</i>	3A
22	L'exploitation numérique de la musique. <i>Maison des Musiques. Bruxelles</i>	
26 et 28		
27 matinée	Les métiers de la musique classique. <i>Maison des Musiques. Bruxelles</i>	

## MAI

3 au 5	Du rêve artistique au projet professionnel. <i>A.J du Beffroi. Mons</i>	1A2
3 et 4	Les démarches créatives en CEC. <i>Domaine de Mozet.</i>	3C
3 et 4	Chaîne de sonorisation. <i>La Marlagne. Wépion</i>	2A
5	L'accueil des tout-petits au musée. <i>MAC's. Hornu</i>	3B

10 et 11	Chaîne de sonorisation. <i>La Marlagne. Wépion</i>	2A
24 au 26	Du rêve artistique au projet professionnel. <i>A.J Georges Simenon. Liège</i>	1A1
25	Dessin spontané, récit de vie dessiné? <i>MCFB</i>	3D

## JUIN

1 au 3	Du rêve artistique au projet professionnel. <i>La Louvière</i>	1A2
1 et 2	La chaîne lumière. <i>La Marlagne. Wépion</i>	
3 et 4	Les démarches créatives en CEC. <i>Bruxelles</i>	3C
8 et 9	La chaîne lumière. <i>La Marlagne. Wépion</i>	2B
11	Comment déterminer un prix de vente pour ma création? <i>Espace Belvaux. Liège</i>	1B2
15 au 17	Sonorisation de concert. <i>La Marlagne. Wépion</i>	2C
15 au 17	Eclairage pour le spectacle. <i>La Marlagne. Wépion</i>	2D
22 au 24	Du rêve artistique au projet professionnel. <i>Espace Belvaux. Liège</i>	1A1

## JUILLET

5 au 7	Du rêve artistique au projet professionnel. <i>A.J du Beffroi. Mons</i>	1A2
--------	--	-----

## SEPTEMBRE

13 au 15	Du rêve artistique au projet professionnel. <i>A.J Jacques Brel. Bruxelles</i>	1A3
----------	---	-----

## OCTOBRE

1 <sup>er</sup>	Gestion de projets européens de coopération culturelle. <i>Association Marcel Hicter. Bruxelles</i>	5A
-----------------	--	----



**4 et 5** Electricité appliquée pour le spectacle vivant.  
*La Marlagne. Wépion* 2E



**4 au 6** Du rêve artistique au projet professionnel.  
*A.J Jacques Brel. Bruxelles* 1A3



**7** Gestion de projets de coopération culturelle.  
*A.J de Namur* 5A



**11 et 12** Electricité appliquée pour le spectacle vivant.  
*La Marlagne. Wépion* 2E



**18 et 19** Electricité appliquée pour le spectacle vivant.  
*La Marlagne. Wépion* 2E



### NOVEMBRE



**5** Gestion de projets européens de coopération culturelle. *MCFB* 5A



**8 au 10** Du rêve artistique au projet professionnel.  
*A.J Génération Europe. Bruxelles* 1A3



**16** Gestion de projets européens de coopération culturelle. *MCFB* 5A



**30** Gestion de projets européens de coopération culturelle. *MCFB* 5A



### DECEMBRE



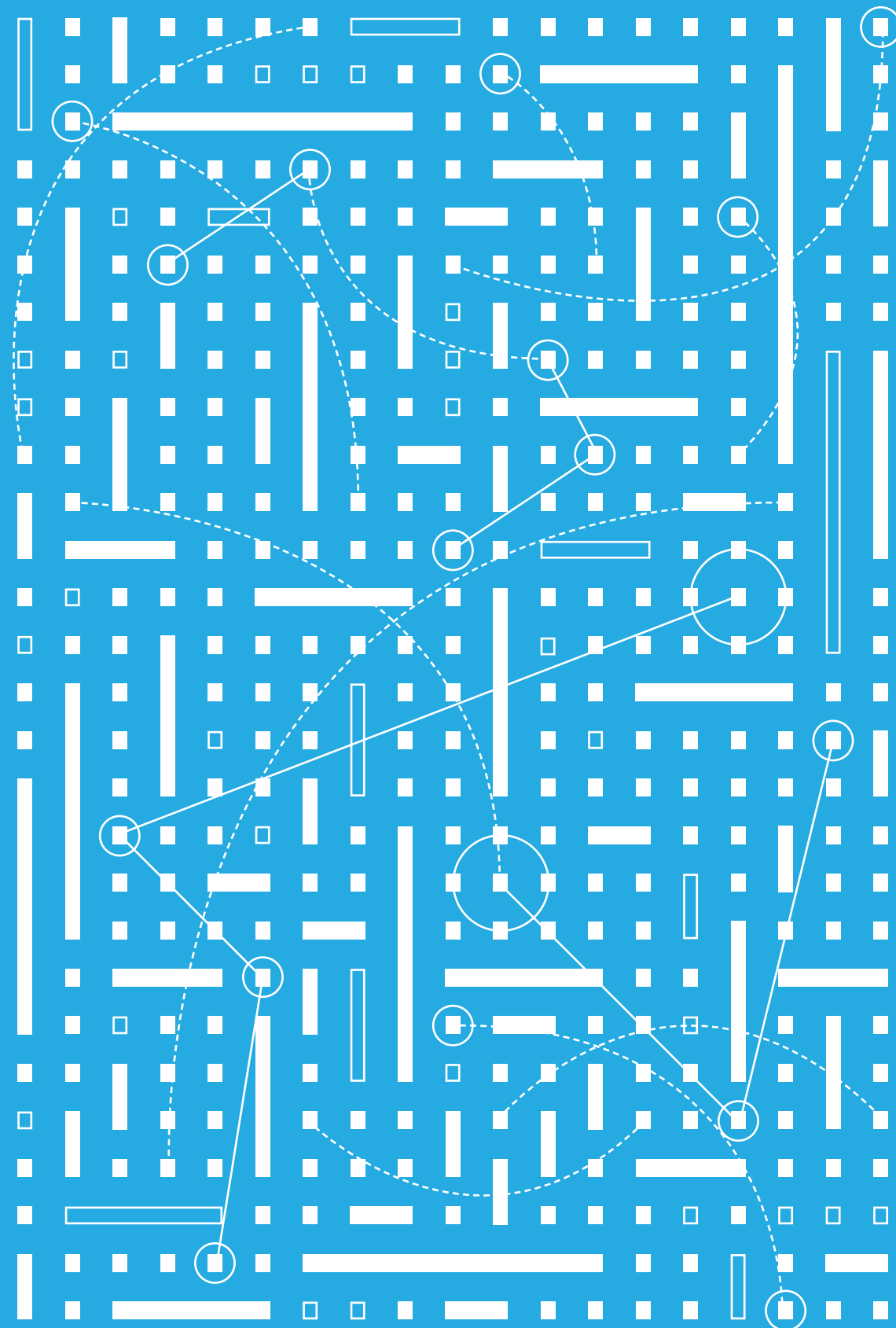
**8** Gestion de projets européens de coopération culturelle. *MCFB* 5A

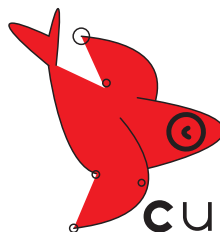
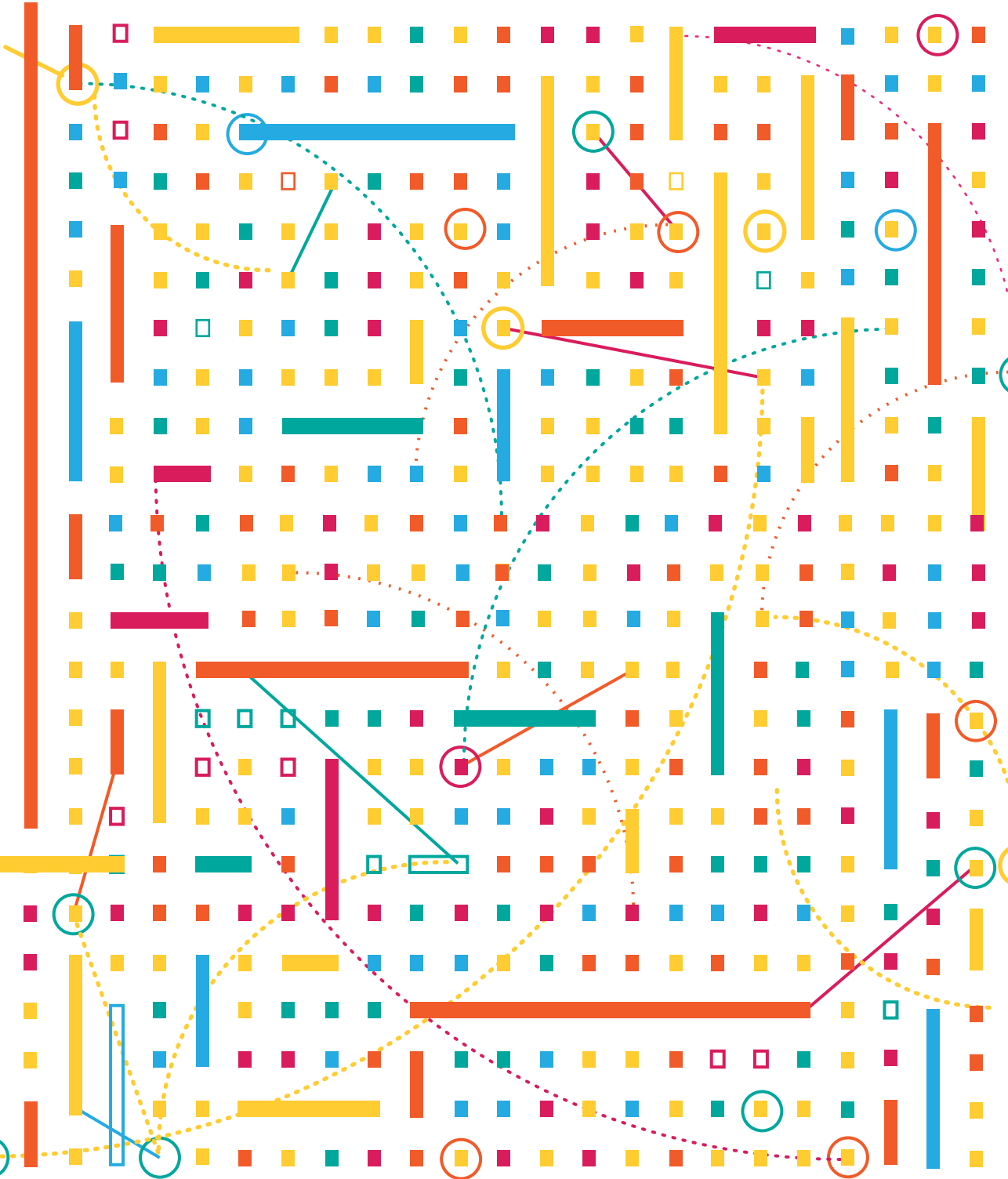


### DATES ET LIEU A DETERMINER



Mise en œuvre du développement de projets de production théâtrale (initiation). 1C





culture.be